

Bonne route Matthieu

Lors du conseil municipal de juin 2018, nous sommes intervenus pour exprimer notre regret du départ du directeur de l'école de musique, Matthieu Fattalini. Le Maire a envoyé un courrier à l'ensemble des familles, ce qui n'a pas empêché de nouvelles interpellations à la rentrée.

Monsieur Fattalini avait un contrat précaire, devant être renouvelé régulièrement, sans assurance.

Au printemps dernier il a passé et réussi le concours de la fonction publique lui permettant d'être titularisé et d'envisager enfin un avenir plus stable, comme pour toute évolution professionnelle normale.

Les postes de titulaires sont rares dans le milieu artistique. La ville de Saint Laurent du Pont ayant ouvert un tel poste pour la direction de son école de musique, il a tout logiquement candidaté et a été retenu.

Avant d'accepter, il a rencontré le Maire de Voreppe, déjà informé de sa réussite au concours, lui a exprimé son attachement à l'école de musique de Voreppe et demandé si la commune envisageait de le titulariser. La réponse fut non ! Avec ce non, le Maire a-t-il pensé à l'intérêt de l'école de musique, de l'équipe enseignante, des élèves ?

Pendant 6 ans, M. Fattalini a su impulser avec les enseignants une nouvelle dynamique à l'école de musique : l'écriture d'un projet d'établissement ambitieux, la mise en place d'ateliers diversifiés, la création d'un big band et d'un orchestre symphonique, du spectacle de Noël avec les écoles primaires, la venue d'artistes reconnus qui ont travaillé avec les élèves avant de se produire en concert gratuit (Roberto Negro, Boris Blanchet, François-Xavier Poizat, Jean François Baud...), la participation aux commémorations du souvenir...

6 années qui ont vu le nombre d'élèves augmenter et la qualité des enseignements et concerts reconnus par tous et au-delà de nos murs.

Pourtant la mairie a dit non !

Nous regrettons le manque certain de connaissance et d'intérêt pour l'école de musique.

La culture, ce n'est pas qu'un coût, c'est un élément important pour se construire, être et s'ouvrir aux autres, à la différence...La musique est porteuse de ces valeurs.

« Personne n'est irremplaçable » nous a dit le Maire en conseil municipal. Peut-être, mais les personnes compétentes, motivées, on les valorise, on les garde. c'est aussi cela une bonne gestion des ressources humaines. Et quid du recrutement d'un remplaçant ?

Notre école de musique a la chance d'avoir des enseignants investis et de qualité et c'est important de se tourner vers l'avenir même si la page qui vient de se tourner aurait pu s'écrire différemment

Le groupe VoreppeAvenir
<http://VoreppeAvenir.fr>

Un projet pour l'école Debelle

L'école Debelle est une école symbolique des modèles construits sous la 3ème République, symbole de la diffusion vers le plus grand nombre de l'enseignement laïc et républicain.

Pour autant, cette école qui a évolué au cours des ans ne correspond plus aujourd'hui aux besoins et exigences d'un accueil de tous les enfants du 21ème siècle.

Les réflexions ne datent pas d'hier et les municipalités successives ont apporté des évolutions et des améliorations à ce groupe scolaire. Cependant, à ce jour, les points de conflits d'usage, les évolutions sociétales (intégration plus accrue des activités méridiennes autour de la restauration scolaire, temps d'accueil périscolaire de plus en plus fréquenté, inclusion des enfants porteurs de handicap..), les référentiels de l'Éducation Nationale ne permettent plus d'offrir des conditions optimales tant pour l'enseignement que pour les activités connexes.

Partant du constat que l'école est un lieu de vie riche et ayant un impact fort dans l'attractivité du centre bourg nous avons fait le choix de conforter l'école Debelle sur son emplacement.

Nous avons été accompagné dans notre réflexion par un cabinet d'architecte programmiste pour établir un cahier des charges intégrant les différents aspects sur l'usage et l'évolution à terme des bâtiments.

Des rendez-vous ont eu lieu avec les équipes enseignantes, des représentants des parents élus aux conseils des écoles, les personnels. Les remarques et les suggestions ont été intégrées pour permettre de définir les objectifs et les attentes.

La configuration des locaux, la déclivité de l'assise foncière donnent des contraintes sur la programmation de ce projet.

Des schémas de principes ont été étudiés et un compromis entre capacité à construire et modalités techniques et financières a été retenu.

Nous allons dorénavant entrer dans une étape plus opérationnelle dans l'appel à concours pour que les architectes puissent, à partir du programme retenu, présenter des esquisses et plans ainsi que des chiffrages.

Ce chantier de grande ampleur va impacter considérablement les investissements de la commune sur les années futures.

Mais il est de notre responsabilité d'élus de doter nos enfants d'un équipement moderne, fonctionnel pour qu'ils puissent s'épanouir et apprendre dans les meilleures conditions.

« Celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison ».
Victor Hugo

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale